

Colloque de lancement du Centre Européen de Droit et d'Economie
Droit de propriété intellectuelle et économie de marché dans un monde globalisé

29 octobre 2008

Cabinet Orrick Rambaud Martel - Salle de conférence
31, av. Pierre 1^{er} de Serbie – 75016 Paris (Métro Iéna ou Alma Marceau)

PROGRAMME

8h45 – 9h00 : Accueil

Accueil par Philippe Rincazaux du cabinet Orrick Rambaud Martel

Le CEDE et le rôle de la PI dans l'économie, propos introductif par Alain Juillet, Frédéric Jenny et Alain-Marc Irissou

Table-ronde 1 (Animée par Frédéric Jenny)
Droit de propriété intellectuelle et efficacité

9h15 - 10h30	<i>Les DPI existent pour favoriser l'Innovation en la protégeant – dépôt de brevet par exemple - Les DPI sont-ils (toujours/fréquemment/parfois/rarement) essentiels pour l'innovation ? La définition de DPI est-elle trop large ou trop étroite, est-elle de nature à freiner l'innovation plutôt que de la favoriser ?</i>
	1. Droit de la propriété intellectuelle et efficacité par <i>Guy Canivet</i>
	2. Droit de propriété intellectuelle et innovation par <i>François Lévêque</i>
	3. Droit de propriété intellectuelle et concurrence par <i>Patrick Rey</i>
	4. Le point de vue d'un praticien par <i>Philippe Rincazaux</i>

10h30 – 10h45 : Pause

Table-ronde 2 (Animée par Stanley Chaney)
Quelle Protection juridique des DPI – Quels systèmes possibles ?
Approche comparative

10h45 - 12h15	<i>Approche comparative des systèmes judiciaires : Comment choisir son juge ? Quelle efficacité à la protection des droits ? (Critères de rapidité, équité, coût ...) Recours à d'autres techniques (arbitrage-panel)?</i>
	1. Réflexion sur l'efficacité des systèmes juridiques (focus : brevets pharmaceutiques et contrefaçon de produits) par <i>Me Thierry Caen</i>
	2. Comparaisons - Le système Français - un tribunal dédié par <i>Nicolas Guillou</i> - Le système allemand par <i>Barbara Krix</i> - Interrogations sur la sécurité juridique dans les pays émergents – lutte contre la contrefaçon des médicaments, quels sont les enjeux ? Témoignage de <i>Blandine Fauran</i>
	3. Utiliser une procédure arbitrale ? Par <i>Me Daniel Schimmel</i>

12h30 – 14h : Pause déjeuner



Colloque de lancement du Centre Européen de Droit et d'Economie
Droit de propriété intellectuelle et économie de marché dans un monde globalisé

29 octobre 2008

Cabinet Orrick Rambaud Martel - Salle de conférence
31, av. Pierre 1^{er} de Serbie – 75016 Paris (Métro Iéna ou Alma Marceau)

Table-ronde 3 (Animée par Judith Andres)
Nouveaux modèles de financement des contenus protégés par la DPI

14h - 15h15	<i>Etat des lieux économique, sociologique et juridique</i>
	1. Confrontations de <i>business models</i> - Évolution des modèles économiques et juridiques des acteurs en place ? par <i>Marc Guez</i> - Introduction des modèles économiques et juridiques des nouveaux entrants par <i>Giuseppe de Martino</i>
	2. Incidences des changements de modèles - Apports du modèle alternatif des logiciels libres par <i>Bernard Lang</i> - Effets des mutations sur les modes de rémunération des auteurs par <i>Olivier de Tissot</i>
	3. Perspectives politiques et juridiques par <i>Pierre Sirinelli</i>

Table-ronde 4 (Animée par Jean-David Sichel)
DPI et valorisation des actifs immatériels – Petit exercice sur les marques

15h30 - 16h45	<i>Propos introductif : les enseignements du Rapport de la Commission sur l'économie de l'immatériel</i>
	1. Valorisation d'une marque – Quelles méthodes ? par <i>David Jobin</i>
	2. Application : Comment valoriser les marques en cas de rachat d'entreprises ? par <i>Isabelle Robinet Muguet</i>
	3. La valorisation des actifs immatériels de l'Etat : le rôle de l'Agence du patrimoine immatériel de l'État par <i>Claude Rubinowicz</i>

Propos de conclusion par Louis Vogel et Frédéric Jenny

Les projets du CEDE par Viviane de Beaufort avec la participation de Harold Epineuse

Colloque de lancement du Centre Européen de Droit et d'Economie
Droit de propriété intellectuelle et économie de marché dans un monde globalisé

29 octobre 2008

Cabinet Orrick Rambaud Martel - Salle de conférence
31, av. Pierre 1^{er} de Serbie – 75016 Paris (Métro Iéna ou Alma Marceau)

INTERVENANTS

- *Judith Andres* : Avocat, directrice de l'ESSEC Media & Entertainment Executive Program
- *Viviane de Beaufort* : Co-directeur du CEDE de l'ESSEC, Professeur de Droit européen-
Chaire Jean Monnet (ESSEC), Directeur du Coursus Droit de l'ESSEC
- *Me Thierry Caen* : Avocat, Cabinet Santarelli
- *Guy Canivet* : Membre du Conseil Constitutionnel
- *Stanley Chaney* : Président de l' AJFB - section française
- *Harold Epineuse* : Justice Europe - IHEJ
- *Blandine Fauran* : Directeur juridique et fiscal de LEEM, Les entreprises du médicament
- *Marc Guez* : Directeur général SCPP
- *Nicolas Guillou* : Magistrat, Adjoint au chef du bureau du droit commercial Direction des
affaires civiles et du sceau Ministère de la justice
- *Alain-Marc Irissou* : Président de l'AFJE
- *Frédéric Jenny* : Président du comité de la concurrence de l'OCDE, Co-directeur du CEDE de
l'ESSEC
- *David Jobin* : Président du cabinet Royalties
- *Alain Juillet* : Haut responsable chargé de l'intelligence économique du Secrétariat Général
de la Défense Nationale
- *Barbara Krix* : Ancienne Vice-président du Tribunal de Grande Instance, Itzehoe, Schleswig-
Holstein
- *Bernard Lang* : Directeur de recherche à l'INRIA, vice-président de l'Association des
logiciels Libres (AFUL)
- *François Lévêque* : Professeur de Droit et Economie, CERNA, Ecole des Mines de Paris
- *Giuseppe de Martino* : Directeur juridique Dailymotion et Président de l'Association des
Services Internet Communautaires
- *Patrick Rey* : Directeur de l'IDEI, Professeur de Sciences Économiques, Université Toulousel
- *Me Philippe Rincazaux* : Avocat associé, Cabinet Orrick Rambaud Martel
- *Isabelle Robinet Muguet* : France Telecom_Orange - direction juridique
- *Claude Rubinowicz* : Directeur de l'Agence du Patrimoine immatériel de l'Etat (APIE)
- *Me Daniel Schimmel* : Avocat, Cabinet Kelley Drye & Warren LLP
- *Jean-David Sichel* : AFJE, directeur juridique de Tbwa-France
- *Pierre Sirinelli* : Professeur à l'Université Paris 1, Président de la commission Prestataires de
l'Internet du CSPLA, Membre de l'Autorité de régulation des Mesures Techniques
- *Olivier de Tissot* : Professeur à l'ESSEC (auteur d'un livre à paraître en 2008 sur les modes
de rémunération des auteurs)
- *Louis Vogel* : Président de Paris II-Assas

En partenariat avec l'AFJE, l'AJFB, l'APIE, la chaire Media de l'ESSEC-MBA, l'ESSEC
Media & Entertainment Executive Program et le cabinet Orrick Rambaud Martel

